



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 7

Numéro 1

Le 21 septembre 2004

Thérèse Martin, agente d'information

CONSEIL DES COMMISSAIRES

À la fin de la dernière année scolaire, en ajournement de la séance du 25 mai, le Conseil des commissaires s'est réuni à Rimouski le 14 juin 2004. Dans un premier temps, les commissaires ont déterminé le nombre de représentantes et de représentants des parents et des membres du personnel au Conseil d'établissement de chacune des écoles de la Commission scolaire des Phares. De même, le Conseil a déterminé le nombre de représentantes et représentants au Conseil d'établissement de chacun des centres de formation. Ces documents ont été déposés au bureau de la Secrétaire générale pour consultation éventuelle.

L'école Sainte-Agnès/Saint-Yves portera désormais le nom d' « école du Grand-Pavois ». Ce nom fait référence au domaine maritime. Le grand pavois est l'ensemble des pavillons hissés sur un navire comme un signal de réjouissance.

Le Conseil a offert ses félicitations à Vanessa Langlois, une élève de 4^e secondaire de l'école Paul-Hubert qui a gagné une bourse de 250 \$ au concours d'art oratoire du club Optimiste de Rimouski. Des félicitations ont également été adressées à Marie-Christine Brillant, Nathaëlle Roy et Isabel Langlais qui ont obtenu des bourses de 150 \$ et 100 \$. Par ailleurs, des félicitations ont été offertes à Claude Fortin pour sa nomination au titre de vice-président de Hockey-Québec.

Le Conseil a résolu de nommer messieurs Jean-Pierre St-Pierre et Charles Raïche à des postes de direction adjointe à l'école Paul-Hubert. À l'école Langevin, monsieur Benoît Bossé a été nommé directeur adjoint.

Madame Marjolaine Bernier-Dumais devient directrice de l'école du Havre/Saint-Rosaire. Elle occupait auparavant la même fonction aux écoles de la Rivière et Institutionnelle du secteur Centre. La mutation de Madame Bernier-Dumais aux pavillons de Saint-Valérien et Bic a amené le Conseil à ouvrir le poste de directrice ou de directeur des écoles de la Rivière et Institutionnelle du secteur Centre.

Finalement, le poste de régisseuse ou régisseur des services du transport de la Commission scolaire des Phares a été comblé à la suite du départ de monsieur Robert Bellavance pour la retraite. Madame Lise Longchamps a été nommée à cette fonction.

Lors de sa séance ordinaire du 28 juin 2004 tenue à l'école Le Mistral, le Conseil des commissaires a adopté le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2004-2005. Ce budget a été transmis au Ministre de l'Éducation et le taux de la taxe scolaire a été établi à 0,35 \$ du cent dollars d'évaluation uniformisée. Nous vous invitons à lire un texte consacré entièrement au nouveau budget dans la présente édition du journal *Le Phare*.

Un certificat de reconnaissance a été décerné à madame Normande Lévesque, employée d'entretien à l'école le Mistral, une femme d'action qui est aussi passionnée par son travail. Monsieur Raymond Tudeau, président, et messieurs Jean-Pierre Lavoie et Claude Fortin, commissaires, ainsi que monsieur Jérôme Drapeau, adjoint administratif à l'école Le Mistral, ont remis le certificat à Madame Lévesque.

Madame Nancy Hallé a été nommée au poste de directrice des écoles la Rivière et Institutionnelle du secteur Centre.

Le Conseil a adopté le document intitulé « *Identification des disciplines objets d'examens uniques et internes en juin 2005* ». Le document a été déposé au secrétariat général pour consultation.

À l'intérieur du programme Arts-Sports-Études, un nombre important de dossiers d'élèves de 3^e secondaire qui répondaient aux critères d'inscription à l'école Paul-Hubert ont été analysés. Cette situation a amené les commissaires à permettre l'ajout d'un groupe d'élèves en 3^e secondaire au contingentement prévu.

Le Conseil a autorisé le président de la Commission scolaire, monsieur Raymond Tudeau, et le directeur général, monsieur Paul Labrecque, à signer un proto-

cole d'entente pour le réseautage de l'Institut de formation en vente du Québec. Cette décision a été prise en tenant compte du rôle que joue la Commission scolaire des Phares en formation professionnelle et dans le domaine des services aux entreprises, dans le secteur de la vente, et de la volonté de réseautage des commissions scolaires du Québec pour développer le secteur vente et représentation, faire connaître les programmes et augmenter les services de formation sur mesure.

La Société Prudent inc. a été mandatée pour assister la Commission scolaire dans la réalisation des plans de mesures d'urgence. La Société Prudent a élaboré avec la Fédération des commissions scolaires du Québec un modèle de plan de mesures d'urgence adapté aux commissions scolaires.

Les contrats de concession des services alimentaires des écoles Paul-Hubert et Le Mistral ont été accordés à la firme Laliberté et associés. Ces contrats sont d'une durée de deux ans (à compter du 1^{er} juillet 2004) avec possibilité d'être reconduits pour deux années supplémentaires.

Il a été résolu d'exempter du coût des frais de garde les parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui ont été orientés en classe d'adaptation scolaire dans une école autre que celle de leur quartier scolaire, à la suite d'une décision de la Commission scolaire. Cette exemption ne couvre cependant pas les coûts des repas. Ces frais de garde ainsi que les frais de garde des élèves qui ne peuvent être transportés le midi à la suite d'une décision de la Commission scolaire seront assumés à 50% par le fonds commun prévu à la *Politique sur les services de garde* de la Commission scolaire des Phares et à 50% par un autre budget régulier d'opération.

Finalement, les commissaires ont accepté un protocole d'entente intervenu avec la Ville de Rimouski et la Corporation des terrains de jeux de Saint-Pie X pour l'utilisation des locaux et des équipements de l'école Élisabeth-Turgeon.

Au retour de la période des vacances, le Conseil des commissaires s'est de nouveau réuni en séance régulière le 23 août. Le Conseil a donné son appui à la Fondation pour l'alphabétisation, attendu le rôle qu'elle joue pour la sensibilisation des différents publics à la nécessité de soutenir l'alphabétisation et la formation de base. De plus, la Fondation pour l'alphabétisation célèbre cette année son 15^e anniversaire.

Au regard du *Plan de développement de la formation professionnelle*, les demandes de programmes ont été reconfirmées auprès du ministère de l'Éducation. Voici donc les demandes prioritaires pour le développement des programmes en formation professionnelle à la Commission scolaire des Phares : les DEP en Production horticole, Horticulture ornementale et Réalisation d'aménagements paysagers, Finition de meubles (DEP), Ferblanterie – Tôlerie (DEP), Installation et entretien de systèmes de sécurité (DEP). En lien avec ce plan de développement et les besoins d'espace identifiés, le Conseil a résolu de renouveler la demande adressée au ministère de l'Éducation pour le financement des transformations nécessaires à l'ajout du programme Finition de meubles au Centre de formation Rimouski-Neigette, pour un montant de 1 349 861 \$.

Le Conseil a accepté la planification des effectifs 2004-2005 du personnel de soutien du secteur de l'adaptation scolaire, telle que présentée par le service des ressources humaines. Le Conseil a également résolu de procéder à l'engagement de membres du personnel enseignant.

Dans le dossier de la réfection de la toiture de l'école la Rose-des-Vents, le contrat a été accordé à la firme « Les toitures Gauthier », plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 205 941 \$. Par ailleurs, il a été résolu de renouveler la demande au Ministre de l'Éducation pour autoriser, dès l'année 2005-2006, une subvention de 160 684 \$ pour l'ajout d'un local au service de garde de l'école la Rose-des-Vents.

Le Conseil des commissaires a offert ses plus sincères condoléances à madame Angèle Sergerie ainsi qu'aux membres de sa famille à la suite du décès de son fils, Henrik Sergerie-Bérubé, qui était un élève du pavillon Notre-Dame-de-Lourdes.

Le poste de régisseur adjoint ou de régisseuse adjointe des services du transport a été ouvert à la suite de la nomination de la titulaire à une autre fonction au sein de la Commission scolaire.

Le document déposé par monsieur Paul Labrecque et ayant pour titre « *Priorités du directeur général 2004-2005* » a été adopté par le Conseil. Nous reviendrons sur ces priorités un peu plus bas, dans la présente édition du journal *Le Phare*.

Rimouski, ville étudiante lance son nouveau plan d'action

C'est dans une atmosphère positive et un esprit de collaboration qu'a été lancé le nouveau plan d'action du Comité Rimouski, ville étudiante en conférence de presse, le 18 août dernier, à la bibliothèque du Cégep de Rimouski. Réunis autour du président du Comité Rimouski, ville étudiante, monsieur Paul Labrecque, les représentants des diverses institutions d'enseignement de la région de Rimouski ainsi que les principaux acteurs des milieux politique et économique ont exprimé leur volonté de tout mettre en œuvre pour bien accueillir les étudiants et les supporter dans leur cheminement. Les représentants du Conservatoire, du Cégep de Rimouski, de l'Institut maritime, de l'Université du Québec à Rimouski, de la Commission scolaire des Phares, des associations étudiantes, de la Ville de Rimouski et des organismes socio-économiques travaillent de concert à rendre notre milieu encore plus accueillant et stimulant pour les étudiants qui sont au nombre de 15 000 dans la région de Rimouski.

Le Comité Rimouski, ville étudiante s'est donné un plan d'action en cinq points pour la prochaine année : amélioration de la qualité de vie des étudiants, soutien à la réussite, amélioration de la sécurité, visibilité et financement.

Dans le but de soutenir la réussite des étudiants et de leur permettre de concilier plus facilement études et travail, le Comité Rimouski, ville étudiante entend obtenir la complicité des marchands et entrepreneurs, des établissements scolaires et des représentants des associations étudiantes afin de conclure un protocole d'entente sur le travail à temps partiel des étudiants. Si une expérience de travail peut être enrichissante pour l'étudiante ou l'étudiant, le Comité souhaite qu'elle se déroule dans un cadre qui lui permettra aussi de poursuivre et de compléter ses études.

Dans un souci de visibilité et de promotion, le Comité Rimouski, ville étudiante sera présent lors des salons de l'éducation qui se dérouleront à Québec et Montréal, afin de promouvoir Rimouski comme destination d'études par excellence.

Dans le volet financement, le Comité a l'intention de s'allier un partenaire majeur qui contribuera à accroître la visibilité de Rimouski en tant que pôle d'attraction du secteur de l'éducation.

Le Comité Rimouski, ville étudiante est par ailleurs très actif dans le cadre de la rentrée et participera à la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant, en février 2005. Pour souligner la rentrée, les cloches de toutes les églises des deux MRC couvrant le territoire desservi par la C.S. des Phares ont sonné à l'unisson le 31 août dernier. Par ailleurs, l'épicerie IGA/Coop offre à toute la population étudiante de Rimouski un service d'emballage de commande Internet et de livraison gratuitement (achat minimum de 50 \$). Cette offre représente un rabais de près de 10 \$ sur une commande.

Le président de Rimouski, ville étudiante, monsieur Paul Labrecque, a finalement invité la population à se joindre aux partenaires de l'éducation afin que les étudiantes et étudiants se sentent bien accueillis dans la communauté rimouskoise.

Cette activité de la rentrée organisée par Rimouski, ville étudiante se déroulait sous la présidence d'honneur de madame Suzanne Tremblay. Madame Ingrid Saint-Pierre était la porte-parole des étudiantes et étudiants.

Rassemblement de la rentrée

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, et le directeur général, monsieur Paul Labrecque, ont pris la parole devant plusieurs centaines de personnes, commissaires et membres du personnel de la Commission scolaire, le 30 août dernier.

Monsieur Tudeau a parlé essentiellement du Plan stratégique 2003-2008 dont des copies ont d'ailleurs été distribuées aux membres du personnel. Il a d'abord rappelé les grandes lignes de la démarche qui a conduit à l'adoption de ce plan ainsi que la mission de notre Commission scolaire : **Permettre à chaque**

élève de développer ses compétences, selon ses aspirations et ses talents, dans une perspective de développement global de la personne. « Cette particularité, vous en conviendrez, ajoute à notre mandat une obligation de résultat. Nous avons ainsi reconnu le défi de mettre tout en œuvre pour la réussite de TOUS les élèves. »

À la suite d'une mobilisation générale, la Commission scolaire et l'ensemble des acteurs se sont donné une vision de la réussite et quatre grandes orientations ont été dégagées :

- améliorer la réussite des élèves;
- qualifier les jeunes et les adultes;
- soutenir les établissements;
- rendre compte de nos actions.

Des objectifs et des axes d'intervention ont été définis et le Plan final a été adopté en octobre 2003.

Monsieur Tudeau a précisé que les obligations de résultats sont de deux ordres. *« D'abord sur le plan quantitatif, l'objectif est de faire passer le taux de diplomation des élèves de 75% à 78% et d'améliorer la persévérance scolaire. Sur le plan qualitatif, les résultats attendus touchent l'ouverture sur le milieu, le soutien aux établissements et la satisfaction de la population. Enfin, les modalités d'évaluation et d'actualisation sont inscrites à l'intérieur même du Plan. Dans les écoles et les centres, c'est à l'intérieur des projets éducatifs et le plan de réussite que divers éléments du Plan stratégique sont repris, alors que les services le font par l'établissement de priorités annuelles de travail. »*

Pour sa part, le directeur général de la C.S. des Phares, monsieur Paul Labrecque, a rappelé, en citant le président du Conseil supérieur de l'éducation, monsieur Jean-Pierre Proulx, que *« réussir, c'est atteindre les objectifs que l'on se fixe. Les notes sont des objectifs fixés par l'institution et ont leur importance, mais il ne faut pas négliger les objectifs que se fixe l'élève lui-même. »* Au même moment, la présidente de la Fédération des comités de parents du Québec rappelait que *« la réussite ne se mesure pas seulement quantitativement, par une note de passage. Elle touche l'intégralité des personnes, la réalisation de soi, l'exploitation du plein potentiel de l'individu. Elle s'applique à tout résultat heureux qui dégage satisfaction et fierté, en fonction de chaque jeune. »*

À partir de ces visions de la réussite, le Directeur général de la Commission scolaire rappelle que la réussite est une notion complexe et son pendant, l'échec et le décrochage, constitue un problème majeur pour nos milieux, même si ce n'est pas d'hier que des élèves abandonnent l'école prématurément. M. Labrecque a également rappelé que de multiples efforts ont été faits, depuis les années 70, pour prévenir l'abandon scolaire à partir d'un premier guide publié par le ministère de l'Éducation jusqu'à la mise en œuvre du Plan Pagé, dans les années 90.

Dans la foulée du Plan stratégique que s'est donné la Commission scolaire, sans mettre de côté les résultats scolaires et la diplomation, les intervenants ont convenu de définir la réussite par des affirmations telles que :

- développer ses compétences;
- développer toutes ses possibilités, ses talents;

- être conscient de ses capacités;
- apprendre à apprendre;
- comprendre ce qu'on apprend;
- développer l'autonomie, la responsabilité;
- devenir un bon citoyen;
- faire de son mieux;
- relever des défis;
- être satisfait d'avoir atteint son but.

«Je nous invite aussi à nous répéter régulièrement les caractéristiques communes aux élèves qui réussissent telles qu'identifiées dans les études récentes :

- la présence d'efforts soutenus;
- le désir d'apprendre;
- la conscience de l'importance de la réussite scolaire pour l'avenir;
- la persévérance;
- le sens de l'organisation;
- l'autonomie;
- la motivation.

Nous sommes clairement dans le champ des attitudes. Souvenons-nous donc que l'amélioration de la réussite passe autant, sinon plus, par des changements au niveau des attitudes que par le développement des aptitudes. Il faut agir autant sur l'âme et le cœur que sur l'esprit. La motivation constitue la condition essentielle à l'apprentissage et la motivation passe par l'identification d'un sens au geste à poser. Consacrons donc du temps à développer la motivation avant même de tenter d'enseigner puisque parmi les facteurs de réussite, un des plus significatifs est la perception de la valeur de l'objectif recherché et le plaisir ressenti dans la poursuite de cet objectif et de son atteinte », a expliqué Paul Labrecque.

Le Directeur général a également rappelé que la mobilisation vers la réussite a déjà donné des résultats concrets : des équipes écoles se sont mobilisées, la préoccupation de la réussite pour tous est omniprésente, la conviction qu'il n'y a pas de mauvais élèves se développe, les directions d'école témoignent que les élèves en trouble de comportement sont moins nombreux et le taux de diplomation a augmenté, passant de 72,6% à 75,1% en trois ans, alors que le taux provincial diminuait de 0,6%, passant de 72,2% à 71,6%. Par ailleurs, l'absentéisme du personnel, de tout statut, a diminué d'une façon importante, faisant épargner près d'un million de dollars à la Commission scolaire en trois ans.

M. Labrecque a conclu que *« nous sommes sur la bonne voie, sur la voie de la réussite. Ces résultats témoignent aussi et surtout de votre engagement et de votre détermination pour améliorer la réussite des élèves, jeunes et adultes, qui nous sont confiés. Nous devons faire de nos plans de réussite des processus continus de réflexion et de révision. Appliquer, observer, compiler et rendre compte des résultats, analyser*

et ajuster notre tir à chaque année, tel devrait être notre programme. » Citant les auteurs Bourdieu et Passeron, M. Labrecque rappelle que « **l'échec scolaire et les inégalités naissent en partie de l'indifférence aux différences, d'une pédagogie trop peu sensible à l'hétérogénéité des apprenants.** Je vous invite à combattre cette indifférence », ajoute-t-il.

Finalement, le Directeur général a rappelé que 15% des élèves de la Commission scolaire des Phares

sortent du système scolaire sans diplôme ni qualification alors que la moyenne de décrochage est de 25% dans l'ensemble du Québec. « *La performance de notre Commission scolaire est bonne, mais ce n'est pas assez! Nous ne pourrions pas baisser les bras tant et aussi longtemps qu'un seul de nos élèves quittera l'école sans les outils nécessaires pour poursuivre ses études ou pour s'insérer dans le monde du travail et la communauté.* »

La mise en œuvre des plans de réussite

L'année scolaire 2004-2005 sera l'année de l'action, de la mise en œuvre des plans de réussite de chaque école. L'action se traduira par la mise en place de mesures additionnelles, une plus-value qui favorisera encore davantage la réussite des élèves.

Par ailleurs, la bonne performance financière réalisée par la Commission scolaire des Phares a permis, au cours de la dernière année, une réinjection de 300 000 \$ dans le support à la pédagogie. Cette somme a été principalement réinvestie dans les projets de réussite des écoles, le soutien aux directions d'école, l'achat de volumes dans les bibliothèques, le soutien aux projets culturels et l'amélioration des équipements informatiques. Les marges de manœuvre dégagées ont permis, au printemps 2004, d'agir à titre préventif en offrant aux jeunes des écoles Paul-Hubert et Le Mistral des activités de récupération sur

l'heure du midi. Les élèves ont été mieux préparés à passer les examens du ministère de l'Éducation.

Au cours de la prochaine année, les écoles auront à rendre compte à leur communauté des actions mises de l'avant pour favoriser la réussite des élèves. De même, la Commission scolaire concrétisera cette démarche auprès de l'ensemble de la population de son territoire.

Par ailleurs, la Commission scolaire des Phares est toujours déterminée à soutenir les parents dans leur rôle d'aide à leurs enfants tout au long de leur parcours scolaire. Toujours dans l'axe de la réussite, le développement d'un partenariat entre l'école et la famille est reconnu comme un pilier fondamental à l'épanouissement global de l'enfant. Un guide à l'intention des parents réalisé en collaboration avec le Comité de parents est distribué en début d'année scolaire.

Un budget de 92,3 millions de dollars pour 2004-2005

Le Conseil des commissaires adoptait en juin dernier son budget pour l'année 2004-2005. Ce nouveau budget est de l'ordre de 92,3 millions de dollars, soit 86,3 millions pour les opérations et 6 millions pour l'investissement. Un déficit d'exercice de 70 204 \$, attribuable au secteur des jeunes, est prévu. Par ailleurs, les écoles et les centres de formation ont un budget équilibré.

La baisse de clientèle jeune est l'un des principaux éléments pris en considération dans la préparation de ce budget.

Le budget d'investissement de 6 millions a été augmenté considérablement par rapport à celui de l'année précédente. Cette augmentation est en très grande partie due à une subvention de 2 851 000 \$ pour l'agrandissement du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis. Un investissement de plus de 700 000 \$ est également prévu pour l'achat de

manuels scolaires. En outre, une somme de plus d'un million de dollars sera consacrée à la réalisation de divers travaux d'amélioration et de transformation des bâtiments dont la démolition de la résidence de l'école Saint-Rémi, la réfection des toitures des écoles La Rose-des-Vents et Lévesque ainsi que l'amélioration des aires de jeux des écoles primaires.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, s'est dit très satisfait du budget établi en ce sens qu'il garantit des services éducatifs de qualité à l'ensemble des élèves du territoire. « *Pour l'année 2004-2005, les services à la clientèle seront préservés à leur niveau actuel, ils seront même augmentés pour les élèves en difficulté. De façon globale, on peut même considérer que les services aux élèves sont en augmentation per capita puisque le niveau de services demeure le même alors que la clientèle est en légère diminution* », a conclu Monsieur Tudeau.

Lancé à l'école l'Aquarelle

Le rap des intelligences multiples!

La classe de 4^e année de Josée Mainville de l'école l'Aquarelle a lancé un CD en juin dernier, un « rap » dont on retrouvera le texte à l'intérieur d'un livre à large diffusion portant sur les intelligences multiples et qui sera publié à l'automne 2004.

Le projet est né d'une initiative de Gervais Sirois, pédagogue et consultant en intelligences multiples. Monsieur Sirois travaille actuellement à la traduction d'un ouvrage de référence en pédagogie, « *Enseigner et apprendre par l'utilisation des intelligences multiples* » des auteurs Linda Campbell, Dee Dickinson et Bruce Campbell. À sa demande et en collaboration avec l'enseignante Josée Mainville, les élèves de la classe de 4^e année ont écrit le texte d'une chanson qui est devenue « *Le rap des intelligences multiples* ». La musique a été composée par Jonathan Parisé Hovington et enregistrée par Gaétan Truchon. Fina-

lement, on retrouve sur la pochette une illustration signée Alice Côté Braün, une élève de l'école.

La directrice, madame Sylvie Dubé, précise que les intelligences multiples nous éclairent sur le fonctionnement du cerveau et les processus de l'apprentissage. Huit formes d'intelligence ont été identifiées : intelligence musicale, visuelle-spatiale, tactile-kinesthésique, naturaliste, verbo-linguistique, logico-mathématique, intrapersonnelle et interpersonnelle. Les deux derniers types sont aussi appelés « intelligence émotionnelle ». « *À l'école, traditionnellement, on fait surtout appel aux intelligences logico-mathématique et verbo-linguistique* », explique Gervais Sirois. Mais les autres types d'intelligence existent et font que certaines personnes développent plus facilement, par exemple, leur côté artistique ou sportif. Une école qui tient compte des divers types d'intelligence risque donc de répondre adéquatement aux besoins diversifiés des jeunes.

Hommage à France Bélanger

Une véritable fête était organisée le 22 juin dernier dans le secteur Nazareth, sur les terrains de l'ancienne école Dominique-Savio. Cette fête qui a réuni plus de 500 personnes, élèves de l'école de l'Estran, membres du personnel, parents et membres de la communauté, a aussi permis de rendre hommage à la directrice, madame France Bélanger, qui a pris sa retraite à la fin de la dernière année scolaire.

Des activités physiques et sociales ont animé cette fête en plein air qui a été organisée par les élèves de 5^e et 6^e année en collaboration avec l'enseignant en éducation physique, Jean-Pierre Martin. Les parents ont aussi apporté une collaboration importante à

l'organisation et au déroulement de l'activité, particulièrement l'équipe du Conseil d'établissement et de l'OPP (organisme de participation des parents). L'équipe du service de garde a également assuré son soutien, ainsi que les marraine et parrain du quartier, Sylvie Beaulieu et Daniel Lebel, membres de la Sûreté du Québec.

Le souper a permis de recueillir des fonds qui seront réinvestis dans l'aménagement de la cour de récréation de l'école de l'Estran. Les membres du personnel de l'école et la communauté ont souligné le départ de la directrice en lui remettant un tableau de l'artiste Chantal Bérubé, qui est également une résidente du quartier.

À Sainte-Jeanne et La Rédemption

Olympiades et prévention

Des Olympiades en bonne et due forme se sont déroulées à la fin de la dernière année scolaire au pavillon Arc-en-ciel de Sainte-Jeanne-D'Arc. Les jeunes accueillèrent alors leurs jeunes collègues de Padoue dans le cadre d'une compétition sportive qui est devenue une activité éducative.

Après le serment solennel prêté au nom de tous par les jeunes athlètes Véronique Pelletier et Antony Fortin, sous les drapeaux d'une quarantaine de pays, des compétitions se sont déroulées dans plusieurs disciplines, dont le saut en longueur, les 400 et 800 mètres.

Ces saines compétitions entre des jeunes athlètes de Sainte-Jeanne et de Padoue font suite à un échange de correspondance qui a commencé il y a plusieurs mois entre les élèves des pavillons Arc-en-ciel et Du Sommet. Par la suite, les jeunes de Sainte-Jeanne ont travaillé durant plus d'une semaine à décorer leur école pour les olympiades, en fabricant notamment

des bannières, le flambeau et les anneaux olympiques. De plus, avant les compétitions, les élèves ont expliqué la signification des symboles olympiques tout en brossant un court historique des jeux d'Athènes, d'hier à aujourd'hui. Des activités sociales et culturelles faisaient également partie du programme de la journée.

Et la prévention à La Rédemption...

Les élèves du pavillon Clair-Soleil de La Rédemption ont été initiés aux techniques de réanimation. Une infirmière du CLSC, Nathalie Ross, a expliqué les techniques utilisées pour tenter

de réanimer une personne qui s'étouffe ou qui est en arrêt cardio-respiratoire. Les jeunes ont démontré beaucoup d'intérêt et savent maintenant combien les minutes sont précieuses lorsqu'une vie est en jeu.

À l'école Du Rocher

L'art expliqué aux tout-petits

L'initiation aux arts commence tôt, à l'école Du Rocher, à Rimouski. Et pour découvrir les arts, rien ne remplace un contact direct avec les artistes, dans les lieux de création.

Les enfants des classes de préscolaire de Jocelyne Pouliot et Murielle Lagacé ont rencontré, le printemps dernier, des artistes de la région. Les jeunes et les enseignantes se sont rendus dans les ateliers des artistes pour les voir à l'œuvre et pouvoir discuter avec eux. « *Nous voulions que les enfants puissent être en contact avec les artistes et qu'ils apprennent en même temps à mieux connaître le milieu culturel* », explique l'enseignante Murielle Lagacé

Les élèves ont ainsi pu rencontrer Véronique O'Leary qui a animé pour eux un atelier sur les clowns. Le sculpteur Roger Langevin a également réservé un accueil chaleureux aux enfants. Raynald Horth leur a

parlé de son art, la peinture. Cécile Fortin a reçu les jeunes dans son atelier de vitrail alors que l'enseignant Gabriel Dionne et son équipe ont initié les enfants aux percussions au Conservatoire de musique.

Par ailleurs, les élèves ont également foulé la scène du Théâtre du Bic. Des jeunes du préscolaire, en compagnie de leurs aînés du primaire, ont participé à un spectacle qui a été monté à partir de marionnettes confectionnées par des élèves de Michèle Corriveau, de l'école secondaire Langevin.

Le projet qui avait pour thème « La culture au jour le jour » a connu son point culminant le 11 juin alors que les artistes se sont donné rendez-vous à l'école du Rocher, partageant de joyeuses retrouvailles avec les élèves.

Alphabétisation

Journée de perfectionnement et activités de sensibilisation

La Commission scolaire des Phares a souligné la *Journée internationale de l'alphabétisation*, le 8 septembre. Pour les services d'éducation des adultes, ce fut également l'occasion de sensibiliser la population régionale à l'importance de dispenser une formation de base aux personnes qui éprouvent des difficultés à fonctionner de façon satisfaisante dans différentes situations de la vie quotidienne.

Chaque année, la Commission scolaire des Phares accueille une centaine de personnes en alphabétisation. Au Québec, en 2001-2002, les commissions scolaires et les organismes d'éducation populaire ont dispensé des services en alphabétisation à 21 305 personnes.

La formation en alphabétisation permet à la personne de maîtriser les compétences de base en lecture,

calcul et informatique mais également dans ses rôles familiaux et sociaux. Dans la MRC Rimouski-Neigette, 6 805 personnes âgées de 15 ans et plus ont moins de neuf ans de scolarité (16,1% de la population). Le quart est dans la population active (en emploi ou au chômage). Dans la MRC de La Mitis, ce nombre est de 4 100 personnes (26% de la population).

Les personnes qui s'inscrivent à une formation de base se retrouvent dans toutes les catégories d'âge. Selon les données du ministère de l'Éducation, 52% des élèves inscrits en alphabétisation en 2000-2001 ont poursuivi leurs études l'année suivante, 13% se sont inscrits au présecondaire ou en intégration socio-professionnelle et 35% ont interrompu leur formation.

Même si la formation de base est accessible dans la région et dans l'ensemble du Québec, on estime que seulement 4% de la clientèle potentielle qui a des besoins en formation s'inscrit à des programmes d'études. Il apparaît donc difficile de rejoindre ces personnes et de les diriger vers les services de formation adéquats.

Pour mieux comprendre cette situation et revoir certaines façons de faire, la Concertation régionale des Initiatives fédérales provinciales conjointes en matière d'alphabétisation organise une journée de perfectionnement le 23 septembre 2004, à l'Hôtel Rimouski. Les membres de la Concertation régionale et leurs partenaires de la région du Bas-Saint-Laurent poursuivront un double objectif : favoriser l'émergence de la demande de formation et développer une culture de formation dans notre région.

Les partenaires concernés par la problématique de l'alphabétisation prendront connaissance des résultats de deux études. La première a été réalisée par Unîle, un organisme populaire en alphabétisation des Iles-de-la-Madeleine et porte sur la problématique des personnes peu outillées face à l'emploi. La deuxième étude a été effectuée par des chercheurs de l'UQAR et a pour titre « *Les obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation* ». Les participantes et participants seront ensuite invités à identifier des pistes d'actions concrètes et communes à entreprendre sur les plans local et régional.

Les organisatrices et organisateurs de cette journée de perfectionnement croient fermement qu'en unissant leurs efforts, les intervenantes et intervenants en alphabétisation pourront améliorer la situation et amener davantage de personnes concernées à s'engager sur la voie de la formation.

Les services d'éducation des adultes de la Commission scolaire des Phares rappellent que la formation de base est une priorité et que des services sont offerts à la population dans les centres de formation de Rimouski et de Mont-Joli, mais également en différents points du territoire. « *Nous pouvons offrir des services, selon les demandes, dans les municipalités et organiser des activités d'apprentissage répondant à des besoins diversifiés* », conclut madame Mariette Chabot, directrice des services d'éducation des adultes et de la formation professionnelle à la Commission scolaire.

Formation professionnelle : « Réussir ma vie! »

La formation professionnelle se donne une nouvelle image, au Centre de formation Rimouski-Neigette : un logo tout neuf mais également un dépliant original et coloré qui fait la promotion des différents programmes offerts.

C'est dans le but de rendre l'information plus claire et plus accessible que le Centre s'est donné de nouveaux outils. « *Un nouveau logo ainsi que le choix d'un slogan, « Réussir ma vie! » ne sont que quelques éléments d'une approche promotionnelle jeune et dynamique. Le slogan a été choisi à la suite de commentaires formulés par des élèves et représente l'objectif ultime poursuivi* », explique madame Martine Landry, directrice adjointe en formation professionnelle.

Orchestrée par Ménard Marketing, la campagne promotionnelle présente ce que la formation professionnelle peut offrir : un diplôme, un tremplin à la réussite, un apprentissage de la vie, la promesse d'une expérience globale et multidimensionnelle et des valeurs de motivation au travail. Dans le logo créé par L'Avantage Concept, l'individu en formation est représenté par un être aux bras ouverts et la couleur orange symbolise à la fois la passion (rouge) et la stimulation (jaune). Le cadre évoque l'encadrement dans la formation et le soutien dans le processus d'apprentissage. Le cadre souple s'adapte au rythme de chaque individu.